



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

EDITO Prudence est mère de sûreté



Il y a 100 ans, on circulait encore à cheval dans les rues de Champillon et il était bien rare de voir un véhicule automobile passer par le village, bien que passage obligé pour aller d'Épernay à Reims et vice versa.

Depuis, notre traverse a connu un accroissement considérable de la circulation routière. Heureusement, Henri Lagauche, et ses prédécesseurs maires, eurent la bonne idée de dévier la circulation à partir de 1987. Malheureusement, le flot incessant de voitures ne faisant qu'augmenter chaque année, nous constatons de plus en plus de véhicules traversant le village. Certes, s'agissant de la Route du champagne, nous ne pouvons qu'être fiers et heureux que les touristes passent par le village, mais quid des quelques chauffards qui empruntent cette voie pour aller plus vite entre Reims et Épernay ?

La réfection de la traverse avait d'ailleurs pour but, entre autres, de réduire la vitesse avec un rétrécissement de la chaussée, des rond-points et des priorités à droite le long de la voirie. Sauf que cela n'a pas suffi. Combien d'automobilistes ne respectent pas ces priorités à droite, roulent plus vite qu'autorisé et contreviennent en permanence au code de la route ! Vous êtes nombreux à nous avoir alertés sur la dangerosité de la traverse et nous abordons le sujet à chaque réunion du conseil municipal.

C'est ainsi que, lors de sa dernière séance, il a été décidé à l'unanimité des conseillers de passer en zone 30 toute la traverse, mais aussi la traverse de Bellevue et l'ensemble des rues du hameau. Une signalisation dans ce sens sera installée courant décembre pour mise en œuvre le 1er janvier. D'autre part, des ralentisseurs sous forme de « coussins berlinois » seront installés aux deux entrées de rond-points à l'intersection de la rue Pasteur et de la rue de Chamisso. Enfin, des panneaux indicateurs spécifiques rappelleront, en amont du village, les priorités à droite en vigueur dans le village.

Nous avons longuement hésité à installer des feux tricolores « intelligents », mais l'investissement faramineux nous a fait reculer. J'espère vivement que ces mesures vont enfin permettre de résoudre les incivilités des automobilistes et permettre aux habitants du village de retrouver la sérénité qu'ils sont tous en droit d'espérer.

Je reviendrai sur ces mesures lors de ma cérémonie de vœux qui se déroulera salle Henri Lagauche le jeudi 20 décembre à 18h30. Vous y êtes toutes et tous invités afin de pouvoir échanger ensuite, autour d'une coupe de champagne, sur les différents sujets que vous souhaitez évoquer. Nous profiterons aussi de cette cérémonie pour vous présenter le nouveau site internet de la commune avec une belle surprise visuelle à l'appui. Je n'en dis pas plus et vous invite à nous retrouver lors de ce moment de convivialité.

Votre Maire, Jean-Marc Béguin

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Mairie de Champillon et M. Madeleine Adam
Responsable de la Publication : Jean-Marc Béguin



Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique.

www.champagne-patrimoine mondial.org

SOMMAIRE

- PAGE 1 Edito
- PAGE 2 Cérémonies du 11 novembre 2018
Manifestations du Comité des Fêtes
Bourse aux capsules
Micro-crèche des Diablotins
Commande groupée de granulés de bois
- PAGE 3 Travaux d'élagage d'Enedis
Cours d'art floral
Recensement de la population
Préparation des vœux du Maire
Fête d'Halloween
- PAGE 4 Pelouses sèches
Hé voilà Hivers
L'agenda
La recette de Jean-Claude

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

· jp.crepin@champillon.com
· m.launer@champillon.com
· mm.adam@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com
reprend toutes ces informations.



/// Cérémonies du 11 Novembre 2018



A l'occasion de la commémoration du Centenaire de l'Armistice 1918, une cinquantaine de Champillonnais se sont rassemblés au Monument aux Morts.

La commune ainsi que les Anciens Combattants ont ensuite remis un diplôme d'honneur à Samuel Briand, jeune porte drapeau champillonnais.



/// Les manifestations du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des participants à la soirée Beaujolais qui a eu lieu le 15 novembre dernier ; un bon moment de convivialité et de partage autour d'un bon repas et d'un beaujolais particulièrement apprécié.



Nous vous rappelons que le spectacle de Noël aura lieu samedi 8 décembre prochain après midi à la salle Henri Lagauche

n'oubliez pas d'inscrire vos enfants et petits enfants auprès de Séverine et Aurélie, au 06.99.17.03.69 ou 06.72.61.76.48 (ou fachaboche@gmail.com)

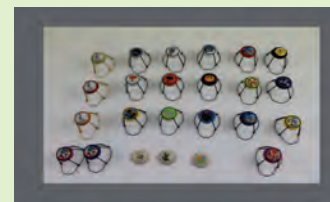


/// Bourse aux capsules

Une bourse aux capsules est organisée le samedi 15 décembre prochain par le Champagne Gisèle Devavry de 9h00 à 18h00 Salle Henri Lagauche place Pol Baudet.

Vous y trouverez des capsules à l'effigie de ce champagne, et quelques échanges seront possibles.

Vous pourrez également vous procurer les nouvelles capsules émaillées du Champagne Gisèle Devavry (sur bouteille uniquement).



/// Microcrèche des Diablotins



La microcrèche des Diablotins vient de fêter sa première année d'ouverture.

Celle-ci, toujours au complet à ce jour, aura 5 places disponibles à compter de septembre 2019 (suite aux départs à l'école).

Pour tout renseignement ou réservation de place, n'hésitez pas à contacter Mme Béatrice Delmaestro.

/// Commande groupée de granulés

Le froid est enfin arrivé sur la région après une belle arrière-saison. et nos habitations se refroidissent. Et il est vrai que nous sommes bien heureux de pouvoir nous chauffer pour retrouver une température ambiante plutôt douce.



Je m'adresse par cet article aux personnes de Champillon se chauffant grâce à un poêle à granulés.

Une commande groupée de pellets pourrait-elle vous intéresser ?

Il est sans doute trop tard pour s'organiser pour l'hiver à venir car je pense que chaque personne est équipée, mais si vous êtes intéressés nous pourrions voir pour effectuer une commande lors de la saison estivale 2019 afin de bénéficier de prix plus intéressants sur une palette complète (66/70 sacs selon les fournisseurs).

Merci de me faire un retour par mail avant le 15 janvier 2019, à mylene.didon@gmail.com avec vos coordonnées et le nombre de palettes dont vous auriez besoin. Selon les retours je me permettrais de vous contacter par la suite par email groupé.

Travaux d'élagage d'ENEDIS

Nous vous indiquions dans la Houlotte de novembre, que la société SNEP (sous-traitant d'ENEDIS) réaliserait des travaux d'élagage sur la commune courant novembre.

Suite à de nombreux impératifs, ces travaux ont dû être repoussés au 3 décembre (jusqu'au 21 décembre).

Cours d'Art Floral

11 personnes ont participé au cours d'art floral du jeudi 22 novembre.

La composition aux tons orange et fuchsia avec au centre 3 tiges de polygonum, agrémentée avec des callas, un chou, 4 œillets, 5 roses, hortensia, galax et aspidistra.

Prochain cours le jeudi 13 décembre et à l'approche des fêtes de Noël nous réaliserons un centre de table.



La fête d'Halloween

L'association Familles Rurales a organisé la fête d'Halloween qui a encore rencontré un vif succès.

Une trentaine d'enfants accompagnés de quelques parents ont réclamé des bonbons dans les maisons. Nous les félicitons pour leurs déguisements et maquillages les rendant méconnaissables.

Nous remercions les habitants d'avoir été généreux et de leur avoir fait bon accueil.

Pour finir l'après-midi, un goûter préparé par les membres de l'association a été servi à la salle Henri Lagache décorée pour l'occasion.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la bonne réalisation de cette fête très appréciée des enfants.



Recensement de la Population



Le recensement de la population est organisé pour les petites communes, tous les 5 ans. Notre dernier recensement remonte à janvier 2014 et c'est donc du 17 janvier 2019 au 16 février 2019 que nous réaliserons notre prochain recensement.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes (plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante).

Votre participation est donc essentielle, et elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Un agent recenseur se présentera donc prochainement chez vous (ci-dessous la photo d'Emerick Manniello, Agent Recenseur pour Champillon).



L'Agent Recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles et seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Préparation des vœux du Maire

Toutes les petites mains sont les bienvenues pour confectionner un joli apéritif pour la cérémonie des vœux du Maire.

Rendez-vous le jeudi 20 décembre à 13h00 à la Salle Henri Lagache!

Pelouses sèches



Une dizaine de bénévoles accompagnés des membres du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne se sont donné rendez-vous le 28 octobre dernier à Champillon pour rafraîchir les Rosières.

Et surprise, ils ont même pu admirer un muscardin!

"Hé voilà hivers"!!!



Comme chaque année, Familles Rurales de Champillon participe au Marché de Noël Associatif de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM). Cette manifestation a lieu cette année à Hautvillers le dimanche 9 décembre (à deux pas de notre village), alors venez nous rendre une petite visite!

Dans notre chalet, vous pourrez déguster: pâté-croûte; vin chaud; noix, petits sablés et vous procurer de la déco pour vos tables de fêtes.

Pour les personnes qui souhaiteraient des pâtés-croûtes avant le jour J, contactez-moi au 06.22.08.35.44, nous nous ferons un plaisir de vous les apporter à domicile! joyeuses fêtes à tous!

Philippe Petitjean, Président de l'Association Familles Rurales de Champillon

L'agenda

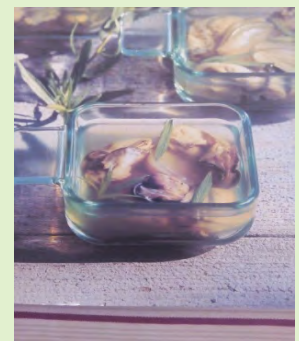
- Samedi 8 décembre: Spectacle de Noël l'après-midi, organisé par le Comité des Fêtes
- Dimanche 9 décembre: Marché de Noël à Hautvillers, organisé par la CCGVM
- Jeudi 13 décembre: Cours d'art floral, organisé par Familles Rurales de Champillon
- Jeudi 20 décembre: Voeux du Maire à 18h30 à la Salle Henri Lagauche
- Mardi 25 décembre: Noël



La recette de Jean-Claude : Terrinettes d'huitres aux échalotes

Pour 6 personnes

- 36 huitres spéciales N°2
- 300 grs d'échalotes grises
- 10 brins de ciboulette
- 5 feuilles de gélatine (10 grs)
- Sel, poivre



1) Ouvrir les huitres, récupérer leur eau et réserver. Mettre les huitres dans une casserole et porter à ébullition 10 secondes à feu doux.

Egoutter les dans une passoire au-dessus d'un saladier pendant 12 heures au frigo.

2) Mettre les feuilles de gélatine à tremper dans un bol d'eau froide

3) Cuire les échalotes épluchées et entières dans la première eau des huitres pendant 15 minutes.

4) Faire chauffer le jus des huitres récupéré dans le saladier et ajouter les feuilles de gélatine.

5) Dans un saladier mélanger les huitres et les échalotes entières.

6) Répartir la préparation dans 6 terrinettes de 12 cm

7) Mettre les brins de ciboulette et laisser les terrinettes 12 heures au frigo.

Servir avec une crème à la ciboulette. (Crème montée ou mascarpone avec de la ciboulette, sel, poivre et quelques gouttes de jus de citron)